



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'ACTON VALE

Chères citoyennes, Chers citoyens,

En conformité avec l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023. Finalement, je vous fais part des orientations budgétaires pour l'année 2024.

RAPPORT FINANCIER 2023

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par la firme FBL S.E.N.C.R.L.. Le rapport de l'auditeur précise que les états financiers consolidés représentent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023. Les résultats de la municipalité se détaillent comme suit :

Revenus de fonctionnement

Taxes	9 627 074 \$
Compensations tenant lieu de taxes	334 616 \$
Subventions gouvernementales	609 328 \$
Services rendus	988 325 \$
Imposition de droits	463 137 \$
Amendes et pénalités	180 307 \$
Revenus d'intérêts	207 413 \$
Ventes de terrains	414 003 \$
Autres revenus	115 960 \$
	12 940 163 \$

Charges *

Administration générale	1 795 689 \$
Sécurité publique	1 754 365 \$
Transport	1 372 684 \$
Hygiène du milieu	2 276 779 \$
Santé et bien-être	2 446 \$
Aménagement, urbanisme et développement	246 737 \$
Loisirs et culture	2 196 904 \$
Frais de financement	448 997 \$
	10 094 601 \$

Conciliation à des fins fiscales *

Activités d'investissement	619 738 \$
Remboursement de la dette à long terme	903 637 \$
Autres affectations	<u>(220 040) \$</u>
	1 303 335 \$

Excédent de l'exercice de la Ville d'Acton Vale **1 542 227 \$**

* Exclu l'amortissement

DETTE 2023

Endettement total net à long terme **8 493 407 \$**

TRAITEMENT DES ÉLUS (ES)

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les membres du conseil sont rémunérés sur la base mensuelle suivante :

Maire :	Rémunération :	3 216 \$
	Allocation pour dépense :	1 417 \$
Conseillers (ères) :	Rémunération :	1 072 \$
	Allocation pour dépense :	472 \$
	Maire suppléant :	680 \$

LISTE DES CONTRATS

En conformité avec l'article 477.6 de la Loi sur les cités et villes, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours du dernier exercice financier complet de 2023, avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, est publiée sur le site internet de la ville.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023

Le programme triennal des immobilisations prévoyait, pour 2023, des investissements de l'ordre de 5 341 424 \$.

Les immobilisations majeures listées ci-après, planifiées lors de l'adoption du budget ou décidées en cours d'année, ont été réalisées en entier ou partiellement.

- Travaux de pavage des rues Wurtèle, Isabelle, Industriel, des Entrepreneurs, Tétreault, Morgan et de la Seigneurie;
- Réfection des infrastructures aqueduc et égoût de la rue de la Mine;
- Mise à niveau des automates et des serveurs à l'usine de filtration ;
- Remplacement de 2 vannes d'entrée au poste de pompage d'eau brute;
- Mise à niveau d'une soufflante à l'usine d'épuration;
- Achat d'une pelle hydraulique;
- Achat d'une surfaceuse électrique pour l'aréma;
- Aménagement des terrains Pumptrack, Pétanque et Shuffleboard;
- Réfection de la toiture et du bâtiment de la bibliothèque.

PERSPECTIVES 2024

Les prévisions budgétaires ont été adoptées lors d'une séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2023. Cet exercice a tenu compte des orientations à court, moyen et long terme que le conseil municipal veut mettre de l'avant, afin de maintenir et améliorer la qualité de vie des résidents de la ville.

L'état de nos routes, nos infrastructures ainsi que le développement économique demeurent et demeureront parmi nos priorités.

Le programme triennal des immobilisations prévoit des investissements totalisant 4 411 707 \$ pour l'année 2024. Les principaux investissements sont les suivants :

- 373 800 \$: Achat d'une génératrice pour l'hôtel de ville;
- 39 000 \$: Achat d'une remorque pour la pelle hydraulique;
- 33 548 \$: Achat d'un chariot élévateur pour le garage;
- 68 650 \$: Rechargement de la rue Champagne;
- 359 950 \$: Pavage des rues du Boisé, Meunier, et 4^e Avenue;
- 2 539 594 \$: Pavage des routes Tétreault et Mc Donald (conditionnel à l'obtention de subvention);
- 40 000 \$: Achat d'une pompe de drainage pour l'étang 4;
- 570 000 \$: Remplacement de l'éclairage et du tableau indicateur au stade de baseball;
- 200 000 \$: Réfection de la toiture de la gare;
- 37 000 \$: Achat d'un véhicule électrique pour la prévention du service incendie.

Il y aura également la préparation de plans et devis pour des projets futurs.

Je tiens également à souligner, en mon nom et au nom du conseil municipal, l'immense travail accompli par les employés(e)s et l'implication de tous les bénévoles de la Ville qui œuvrent à l'intérieur des différentes associations, mouvements et clubs sociaux. Vous contribuez à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la Ville d'Acton Vale. Veuillez accepter nos plus sincères remerciements.

Acton Vale, le 17 juin 2024

Éric Charbonneau
Maire